



Annexes sanitaires : Gestion et traitement des eaux usées

La collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire de Grand Chambéry

La collecte et le traitement des eaux usées du territoire est une des compétences de Grand Chambéry. Pour l'assainissement collectif, c'est le Service des Eaux de Grand Chambéry qui assure l'entretien et la gestion des réseaux de collecte ainsi que des stations d'épuration pour les 38 communes du territoire. Quant à l'assainissement non collectif Grand Chambéry a à charge le contrôle et la vérification périodique des installations autonomes.

A. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Environ 61 759 abonnés sont raccordés au réseau d'assainissement collectif sur le territoire de Grand Chambéry soit près de 112 300 habitants ce qui représente plus de 80% de la population de Grand Chambéry. A noter, les zonages d'assainissement collectif des deux anciens secteurs, Cœur des Bauges et Chambéry Métropole, sont en cours de révisions et couvriront une période de 6 ans. Une attention particulière sera à porter pour les travaux d'assainissement à prévoir une fois les schémas d'assainissement terminés. Les données ci-dessous sont issues des estimations des zonages d'assainissement de 2016 (Chambéry métropole) et 2015 (Cœur des Bauges) et ne prennent pas en compte les usagers non domestiques.

1. Le réseau de collecte des eaux usées

Linéaire réseaux :

- Réseau eaux usées : 584 km
- Réseau eaux pluviales : 507 km
- Réseau unitaires : 101 km

Sur le secteur du Cœur des Bauges, 3 communes ne bénéficient de raccordement au réseau de collecte des eaux usées, il s'agit de Doucy-en-Bauges, Jarsy et Aillon-le-Vieux. La collecte s'effectue principalement en séparatif, trois communes ne disposent que d'un réseau unitaire (Arith, La Compôte et Le Chatelard), Ecole est en partie équipée de réseau unitaire et en partie de réseau séparatif sur son territoire.

Le réseau de collecte des eaux usées sur l'agglomération de Chambéry Métropole se compose :

- du réseau de Chambéry Centre raccordé à l'unité de traitement de Chambéry par lequel transite la plus grande partie des effluents de Chambéry Métropole. Ce réseau essentiellement unitaire se compose de 14.76 km de réseau visitables ou semi-visitables ;
- les émissaires principaux de collecte qui constituent la structure du réseau intercommunal présentent un linéaire total de 23 km ;
- les réseaux de collecte secondaire destinés à réceptionner les effluents en provenance des habitations représentent près de 558 km.

2. Les unités de traitement des eaux usées

18 unités de traitement d'inégales importances permettent de traiter les effluents collectés sur le territoire de Grand Chambéry. Ces stations d'épuration possèdent un bon fonctionnement général et comptabilisent une capacité épuratoire totale de 272 675 EH (263 430 EH sur Chambéry Métropole et 9 245 EH sur Cœur des Bauges).

Deux STEP présentent des problématiques de traitement fortes, il s'agit des unités de traitement du Noyer et Saint-François-de-Sales – hameau de la Magne.

Stations d'épuration (STEP) du secteur Chambéry métropole :

L'UDEP de Chambéry

L'unité de traitement de Chambéry dispose d'une capacité de 260 000 EH et a été modernisée entre 2009 et 2014 afin de mieux répondre à la réglementation en vigueur en améliorant les performances environnementales et énergétiques de l'usine de dépollution des eaux usées. Les milieux récepteurs sont la Leysse ainsi que le Rhône atteint par une galerie de rejet creusée sous le massif de l'Épine en 1980.

L'unité de traitement des eaux usées de Curienne

C'est un filtre planté de roseaux de 500 EH mis en service en 1993. Il comporte trois étages et présente de bons rendements épuratoires. La STEP est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques par temps pluvieux ainsi qu'à de nombreux dysfonctionnements. Le milieu récepteur est un fossé puis un ruisseau (bassin versant de Ternèze). Une réhabilitation complète ou un raccordement par refoulement au réseau de Fornet/Boyat est à l'étude.

L'unité de traitement des eaux usées de la Thuile

C'est un lit bactérien de 150 EH mis en service en 1995. Un projet de réhabilitation de l'unité de traitement est prévu à court terme en raison des difficultés de fonctionnement. Le milieu récepteur est le ruisseau le Ternèze (bassin versant de la Leysse amont).

L'unité de traitement des eaux usées du hameau de Morion à la Thuile

C'est un filtre planté de macrophytes de 60 EH mis en service en 2015. Le milieu récepteur est un affluent du Nécuidet (bassin versant de la Leysse amont).

L'unité de traitement des eaux usées de Challot-Est

C'est un filtre planté de roseaux de 65 EH mis en service en octobre 2008. Il présente d'excellent rendement malgré un fonctionnement aléatoire depuis le changement des sables du second étage de traitement. Le milieu récepteur est le ruisseau le Merderet (bassin versant de l'Hyère).

L'unité de traitement des eaux usées de Challot-Ouest

C'est un filtre planté de roseaux de 40 EH mis en service en octobre 2008. Il présente d'excellent rendement malgré un fonctionnement aléatoire depuis le changement des sables du second étage de traitement. Le milieu récepteur est le ruisseau le Merderet (bassin versant de l'Hyère).

L'unité de traitement des eaux usées de Thoiry

C'est un filtre planté de roseaux de 365 EH mis en service en juillet 2008. Il présente d'excellent rendement. Le milieu récepteur est le ruisseau le Gros Perrou (bassin versant de la Reysse qui est un affluent de la Leysse amont).

L'unité de traitement des eaux usées de la Féclaz

C'est une filière boues activées aération prolongée de 2 250 EH mis en service en janvier 1992. La qualité des eaux épurées est conforme à la réglementation en vigueur. Le milieu récepteur est le ruisseau la Leysse (bassin versant de la Leysse aval).

Des difficultés sont identifiées au niveau du pré-traitement ainsi que des problématiques d'excès de graisses et de lingettes dans les eaux usées en entrée station.

Stations d'épuration du secteur Cœur des Bauges :

L'unité de traitement des eaux usées de Aillon-le-Jeune

C'est un lit bactérien de 2000 EH mis en service en 1999 puis étendu en 2014 à 4100 EH. Il présente quelques problématiques de traitement dues à des surcharges hydrauliques, des pollutions par effluents dilués et des eaux parasitaires. Le milieu récepteur est le nant d'Aillon.

L'unité de traitement des eaux usées de Arith

C'est un filtre planté de roseaux de 500 EH mis en service en 2009. Un manque d'entretien a été noté et la STEP présente un mauvais état général. La STEP est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques par temps pluvieux. Le milieu récepteur est un fossé puis le ruisseau de Saint-François.

L'unité de traitement des eaux usées de Bellecombe-en-Bauges

C'est un filtre planté de roseaux de 800 EH mis en service en 2003. La STEP présente un manque d'entretien et est soumise à de faibles charges entrantes générant des problématiques de traitement et de pollution. Le milieu récepteur est le ruisseau de Bellecombe.

L'unité de traitement des eaux usées de Ecole

C'est un filtre planté de roseaux de 220 EH mis en service en 2008. La STEP est soumise à des volumes élevés par temps sec et à quelques surcharges hydrauliques. Le milieu récepteur est le ruisseau des Grands Clos.

L'unité de traitement des eaux usées de La Compôte

C'est un filtre planté de roseaux de 370 EH mis en service en 2008. La STEP présente d'importantes surcharges hydrauliques avec dilution des effluents par des eaux parasites. Le milieu récepteur est le Chéran.

L'unité de traitement des eaux usées de La Motte-en-Bauges

C'est un filtre planté de roseaux de 500 EH mis en service en 2010. La STEP présente un manque d'entretien et est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques par temps pluvieux. Le milieu récepteur est un fossé puis le Chéran.

L'unité de traitement des eaux usées de Le Chatelard

C'est un filtre planté de roseaux de 700 EH mis en service en 2006. La STEP est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques par temps pluvieux. Le milieu récepteur est le Chéran.

L'unité de traitement des eaux usées de Lescheraines (village)

L'unité est une STEP à boues activées de 800 EH mise en service en 2001. La STEP est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques par temps de pluies. Le milieu récepteur est le Chéran.

L'unité de traitement des eaux usées de Lescheraines (plan d'eau)

L'unité est une STEP à boues activées de 600 EH mise en service en 1976. La STEP est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques notamment en période estivale où la fréquentation touristique est la plus forte. Le milieu récepteur est le Chéran. Il est prévu qu'elle soit supprimée en 2020. Un projet poste de refoulement permettra d'évacuer les eaux usées vers l'UDEP du chef-lieu.

L'unité de traitement des eaux usées de Le Noyer/Saint-François-de-Sales

C'est un filtre planté de roseaux de 225 EH mis en service en 2007. La STEP présente des problèmes de pollutions (effluents dilués) ainsi que des dysfonctionnements (saturation prétraitements, accumulation boues...). Le milieu récepteur est le ruisseau de Saint-François.

Suite à l'étude diagnostic réalisée en 2018, il est prévu de réaliser en 2019 les travaux d'urgence (prétraitement, curage des lits). La réalisation d'une nouvelle station de 500EH minimum est envisagée en 2021 en substitution des 2 stations de St François de Sales.

L'unité de traitement des eaux usées de Saint-François-de-Sales – hameau de la Magne

C'est un décanteur digesteur de 300 EH mis en service en 1989. La STEP est soumise à d'importantes surcharges hydrauliques et présente des problématiques de raccordements. Le milieu récepteur est un fossé puis le ruisseau de Saint-François. Cette unité de traitement sera supprimée en 2021, la faisabilité du raccordement du hameau de la Magne à la future STEP du Noyer est à l'étude.

L'unité de traitement des eaux usées de Sainte Reine

C'est un filtre planté de roseaux de 130 EH mis en service en 2001. La STEP présente un manque d'entretien. Le milieu récepteur est le ruisseau des Grands Prés.

B. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le recensement des installations autonomes implantées sur le territoire a été effectué par le SPANC.

Dispositifs ANC du secteur Cœur des Bauges :

En 2015, 911 installations d'assainissement non collectif sont recensées sur le territoire du Cœur des Bauges. 71% soit près de 650 installations ont été identifiées comme non conformes à la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-dessous détaille l'état de l'assainissement non collectif sur les communes du secteur.

Communes	Nombre d'installations ANC	Habitations conformes	Habitations non conformes
Aillon Le Jeune	8	4	4
Aillon Le Vieux	130	39	91
Arith	18	5	13
Bellecombe en Bauges	94	32	62
Le Chatelard	101	26	75
La Motte en Bauges	92	34	58
La Compôte	14	4	10
Jarsy	108	17	91
Ecole en Bauges	63	15	48
Lescheraines	58	27	31
Le Noyer	47	13	34
Doucy	94	34	60
Sainte Reine	51	11	40
Saint François de Sales	33	5	28
Total	911	266	645
	100%	29%	71%

Dispositifs ANC du secteur Chambéry métropole :

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif ou SPANC a été mis en place en 2006 sur le territoire de Chambéry Métropole. A la fin de l'année 2016, 2 261 installations d'assainissement non collectif sont présentes sur le territoire de Chambéry Métropole. Elles se répartissent comme suit :

- 1 951 installations sont zonées en assainissement non collectif ;
- 310 installations sont zonées en assainissement collectif (desserte par le réseau public d'eaux usées envisagé à court terme) ;

Le tableau ci-dessous détaille l'état de l'assainissement non collectif sur les communes du secteur.

Note globale	Etat global de l'ANC	Code couleur
supérieur ou égal à 40 points	Très mauvais	
entre 25 et 40 points	Mauvais	
entre 15 et 25 points	Acceptable	
Inférieur à 15 points	Bon	

Nom commune	Nom du hameau, lieu-dit, ...	Nombre d'ANC	Nombre d'ANC conforme	Nombre d'ANC Non Conforme (NC)	Nombre d'ANC, Non Conforme, à réhabiliter	Taux de non conformité des ANC	Taux des ANC à réhabiliter	Etat de l'ANC (Nbre total de points)
Curienne	hameaux du Fornet et du Boyat	70	15	55	26	79%	37%	41.3
la Motte-Servolex	chemin du Comte Marin	10	0	10	0	100%	0%	10.0
	Curtine	6	1	5	5	83%	83%	83.3
	Montaugier,	40	21	19	4	48%	10%	13.8
	Montessuie	9	3	6	4	67%	44%	46.7
	Villard Marin	8	7	1	1	13%	13%	12.5
la Thuile	Entrenant	9	0	9	8	100%	89%	90.0
	la Rongère	10	2	8	4	80%	40%	44.0
	Montoux - Guillère	31	10	21	12	68%	39%	41.6
les Déserts	la Lézine, la Ville	31	11	20	5	65%	16%	21.0
	les Favres, les Blanchards	37	4	33	14	89%	38%	43.0
	les Gérards	15	3	12	4	80%	27%	32.0
	Plainpalais, les Droux	60	7	53	20	88%	33%	38.8
Montagnole	le Mapas	28	11	17	6	61%	21%	25.4
	Mas Duclos	11	5	6	2	55%	18%	21.8
Puygros	Chef-lieu	17	7	10	3	59%	18%	21.8
	Fenestroz	26	10	16	7	62%	27%	30.4
	le Bois	16	1	15	0	94%	0%	9.4
	le Chêne	18	1	17	5	94%	28%	34.4
	Marle	26	14	12	10	46%	38%	39.2
Saint-Cassin	Grignon	10	4	6	4	60%	40%	42.0
	la Cascade	8	0	8	2	100%	25%	32.5
	la Combe	20	13	7	3	35%	15%	17.0
	les Bonnets	16	7	9	2	56%	13%	16.9
	RD7 - la Thiollière	26	12	14	13	54%	50%	50.4
Saint-Jean d'Arvey	Haut Platet / Bas de l'église	34	4	30	6	88%	18%	24.7
Saint-Sulpice	la Bouvière	48	31	17	3	35%	6%	9.2
	le Fréney	36	10	26	9	72%	25%	29.7
	Montfort	34	12	22	9	65%	26%	30.3
Thoiry	la Fougère	38	8	30	11	79%	29%	33.9
	Thormeroz	48	9	39	19	81%	40%	43.8
Vimines	la Fontaine	12	2	10	4	83%	33%	38.3
	la Fougère, les Ronsins	45	20	25	2	56%	4%	9.6
	la Mollière	15	6	9	1	60%	7%	12.0
	Lanou	22	5	17	7	77%	32%	36.4
	Pierre Rouge, Quidoz, la Chavanière, les Sauges	48	17	31	15	65%	31%	34.6
	Pierres Baisées	15	1	14	1	93%	7%	15.3
	Platires, chemin du Thêt	25	8	17	6	68%	24%	28.4

C. BILAN CAPACITAIRE

Il est estimé une croissance démographique de 23 500 habitants à l'horizon 2030. Sur la base des observations précédentes, 80% d'entres eux devrait être raccordé à l'assainissement collectif soit 18 800 habitants. Ainsi, en 2030, environ 131 100 habitants seront raccordés au réseau d'assainissement collectif. La capacité épuratoire totale du territoire étant de deux fois plus importante que cette estimation, le territoire sera en mesure d'assurer le traitement des eaux usées de ces nouveaux habitants, d'autant plus que la majorité des charges entrées de la STEP sont liées aux activités industrielles. Les besoins des activités autres que domestiques ne sont en revanche pas

estimés ici. Une vigilance sera donc à porter sur les nouvelles entreprises accueillies et aux quantités d'eaux usées estimées rejetées dans le réseau.

Si on regarde par secteur, on peut noter une capacité épuratoire à surveiller du côté du Cœur des Bauges, où environ 7 160 habitants seront raccordés à l'horizon 2030 pour une capacité épuratoire de 9 245 EH. De plus, plusieurs unités de traitement subissent déjà des dysfonctionnements importants sur le territoire de Cœur des Bauges, ainsi, bien que certaines stations soient prochainement réhabilitées, une sensibilité du secteur vis-à-vis du traitement des eaux usées est à prévoir. De plus, des études et travaux sont prévus dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement (cf tableau) ainsi que la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement d'ici 2020 sur l'ensemble du territoire de Grand Chambéry.

Sur le secteur de Chambéry Métropole, environ 126 500 habitants seront raccordés à l'horizon 2030 pour une capacité épuratoire de 263 430 EH. La capacité épuratoire de ce secteur semble suffisante au regard de la population à venir.

Grand Chambéry
106, allée des blachères
73026 Chambéry cedex
tél. 04 79 96 86 00
fax 04 79 96 86 01

